



87^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION RÈGLEMENT INTÉRIEUR

87^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Du 2 AU 09 AOUT 2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SPECIFIQUE INSCRIPTION PAPIER

À LIRE AVEC ATTENTION AVANT DE REMPLIR TRÈS LISIBLEMENT VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION CI-APRÈS

Pour participer à la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme (SF), il faut :

- ✓ Être licencié de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT),
- ✓ OU être licencié membre d'une des associations étrangères de cyclotourisme,
- ✓ OU pour les non-licenciés acquérir un PASS Vélo valable 2 mois à compter de la SF.

Si vous ne relevez d'aucun de ces cas, vous pouvez être accompagnateur, sans pratiquer les activités cyclo touristiques, mais votre inscription reste obligatoire.

Des inscriptions à la journée seront possible, en ligne et/ou sur l'évènement pour le vélo route, Gravel et VTT, sans accès pour cette formule aux autres activités et options.

1 - Contrôle des participants

Un contrôle strict des participants et des accompagnateurs sera effectué au Village fédéral de la SF installé à l'Espace Saint Fiacre, sur les lieux d'hébergement fédéraux et aux points d'accueil. Tous les participants et accompagnateurs devront être inscrits sur le bulletin d'inscription afin de posséder un bracelet porté au poignet qui sera présenté obligatoirement à tous les contrôles.

2 – Droits d'inscription en 2026

Pour les licenciés FFCT s'inscrivant en couple, le tarif famille s'applique, à condition d'avoir souscrit la « licence famille » : licenciés adultes ou jeunes de 18 à 25 ans résidant à la même adresse que le premier licencié (ATTENTION : saisie impérative correcte conforme à la licence de la FFCT).

Pour les résidents étrangers, l'assurance rapatriement est obligatoire au tarif de 20€ et non remboursable.

Les dossiers non conformes seront refusés.

3 – Conditions d'annulation 2026 (uniquement valable pour les inscriptions papiers)

Recevabilité : Une demande d'annulation d'inscription pour cas de force majeure dûment justifiée et formulée par écrit sera recevable dans les cas suivants :

- 1) Maladie grave justifiée (fourniture obligatoire d'un certificat d'hospitalisation ou d'un avis de passage aux urgences) ;
- 2) Décès du participant, de son conjoint ou d'un parent proche.

Les droits d'inscription resteront dus en totalité pour frais administratifs.

Sauf situation exceptionnelle, les modalités de remboursement des autres options d'inscription seront les suivantes :

- Jusqu'au 1^{er} juin : 50 % des sommes payées ;
- Du 2 juin au 1^{er} juillet 2026 : 25 % des sommes payées ;
- A compter du 2 juillet 2026 : les sommes payées resteront intégralement acquises à la COSFIC.

4 – Accueil des jeunes

Les jeunes venant en famille à la Semaine Fédérale ont la possibilité de s'inscrire aux activités jeunes proposées par l'organisation.

5 – Hébergement Fédéral

Ceux qui souhaitent se retrouver en groupe au Camping fédéral, en hébergement collectif, ou chez l'habitant, devront obligatoirement créer un **Groupe** :

(► page 2).

Le responsable du Groupe crée le Groupe et lui attribue un nom (ex : le nom du club). Il communique ce nom aux personnes qui souhaitent y être rattachés : elles devront obligatoirement l'indiquer sur leur bulletin d'inscription pour bénéficier de ce rattachement.

- ✓ Le regroupement doit nécessairement demander le même type d'hébergement
- ✓ Les personnes nécessitant des besoins électriques liés à des problèmes médicaux ont des emplacements réservés : pas de regroupement possible avec elles.
- ✓ La gestion des regroupements par l'organisateur est close au **1er juillet 2026**. Après cette date les demandes ne seront plus recevables.

Précisez vos souhaits d'hébergement fédéral (Camping fédéral, hébergement collectif, hébergement chez l'habitant) sur le bulletin d'inscription sur papier (► pages 2). Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande (2 propositions maximum pour un hébergement chez l'habitant).

5-1 : Le Camping fédéral sera ouvert du vendredi 31 Juillet 2026 à 14 h au lundi 10 août 2026 à 14 h (aucune dérogation ne sera admise).

Nota : Les hébergements au Camping fédéral provisoire sont des hébergements éphémères. À ce titre, ils ne peuvent proposer les mêmes prestations d'hébergement et de confort que les campings privés (emplacements sans électricité et sans eau).

Nouveau : Cette année, la COSFIC propose des modules sanitaires modernes et confortables.

Des emplacements pour les personnes nécessitant une alimentation électrique sont réservés et localisés au plus près du bureau d'accueil et des sanitaires (demande et certificat médical à fournir à l'inscription). Heures d'alimentation de 21 h à 8 h. Puissance limitée à 2A.



87^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION REGLEMENT INTERIEUR

5-2 : Les hébergements collectifs : situés principalement en ville, les cyclotouristes dans ces collectifs pourront prendre leurs petits déjeuners et repas du soir à la restauration du Village fédéral. Les draps, couvertures ou couettes et traversins ne sont pas fournis. Un règlement intérieur de l'établissement sera affiché. Les hébergements collectifs seront ouverts à partir du samedi 1^{er} août 2026 à 10 h et jusqu'au dimanche 9 août 2026 à 14 h. Aucun accès ne sera possible ni accepté en dehors de ces dates et heures définies.

Les vélos entreposés dans des garages sécurisés devront obligatoirement être munis d'un antivol.

Dans la mesure du possible, un courriel (ou un courrier) vous précisera l'attribution de votre hébergement collectif.

5-3 : L'hébergement chez l'habitant : une ou deux propositions d'hébergement chez l'habitant vous sera adressée suivant vos souhaits.

Le règlement de votre hébergement chez l'habitant sera à effectuer auprès de vos hôtes.

En outre, un **montant forfaitaire de 10 € par personne est demandé par le comité organisateur** pour participation aux frais induits par la recherche de logements.

Aucun logement ne sera attribué sans réception du bulletin d'inscription dûment complété.

Les hébergements chez l'habitant seront ouverts à partir **du samedi 1er août 2026 au dimanche 9 août 2026** (modification / aménagement possible à convenir avec le propriétaire hébergeur).

6 – Restauration (à réserver à l'inscription)

(Nombre de places disponibles = 1200, date limite de réservation : 15 juillet 2026)

Les petits déjeuners et le repas du soir se feront uniquement au Village fédéral à l'Espace Saint-Fiacre.

Les dîners du samedi 1er au vendredi 7 Août seront servis en mode buffet pour les entrées et desserts, avec en plus 2 plats chauds proposés au choix, prix hors boisson.

La restauration du midi sera possible, sans réservation, au Village fédéral à l'Espace Saint-Fiacre.

Les repas du pique-nique du jeudi 6 août 2026 midi seront sur réservation.

Pour les autres repas du midi, il sera possible de se restaurer sans réservation sur l'ensemble des points d'accueil.

Une restauration sera également proposée au Camping fédéral le soir, avec réservation sur place. (Places limitées)

7 – Excursions (date limite de réservation : 31 mai 2026)

L'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux excursions. Le nombre de places est limité.

La prestation comprend le transport, les visites avec les entrées et l'accompagnement par des bénévoles.

Restauration : **repas tiré du sac à la charge du participant. Les bus partiront de l'Espace Saint-Fiacre au Village fédéral.**

Pour des raisons de sécurité, les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance). Des chaussures et vêtements adaptés sont recommandés.

L'organisation se réserve le droit de limiter ou supprimer une ou plusieurs des propositions en fonction du nombre de demandes.

8 – Randonnées pédestres

L'inscription à la Semaine fédérale est obligatoire pour participer aux randonnées pédestres. Le nombre d'inscrits est limité : **premier inscrit, premier servi !**

La prestation comprend le transport éventuel, l'encadrement et les visites proposées.

Repas tiré du sac à la charge du participant.

Des vêtements adaptés et de bonnes chaussures de marche sont recommandés.

Les animaux ne sont pas admis (sauf chien d'assistance).

9 – Cyclo-découvertes

Cette activité est complète.

10 – Le dîner de gala avec animation samedi 8 août

Le dîner de gala sera servi à table, boissons comprises, avec une animation exceptionnelle

11 – Inscription par courrier (supplément pour frais de dossier 5 €)

Un accusé de réception sera envoyé par le secrétariat Inscriptions COSFIC 2026 après enregistrement de votre dossier complet comportant :

- ✓ **Bulletin d'inscription**, correctement rédigé et vérifié ;
- ✓ **Mention** de votre adresse électronique si vous en avez une ;
- ✓ **Chèque** (à l'ordre de la COSFIC 2026) du montant global des prestations et inscriptions, intégrant les frais de dossier ;
- ✓ **2 enveloppes timbrées au tarif en vigueur jusqu'à 20 g** avec votre nom et votre adresse, pour envoi de l'accusé de réception et du billet électronique.

Votre règlement par chèque exclusivement devra être joint à votre bulletin d'inscription.

13 – Retrait des dossiers

Le cas échéant, le numéro de camping et d'emplacement vous sera communiqué quelques jours avant votre arrivée.

Votre arrivée sur les sites de retrait des dossiers sera fléchée dès votre entrée dans l'agglomération Castrogontérienne.

Les dossiers sont à retirer à compter du **vendredi 31 Juillet de 14 h à 20 h et le samedi 1er août de 8 h à 20 h** :

- ✓ Pour les participants (hors hébergement Camping fédéral) : retrait des dossiers au Village fédéral à l'Espace Saint-Fiacre.
- ✓ Pour les participants hébergés au Camping fédéral : retrait des dossiers au camping fédéral.

A compter du dimanche 2 août, les dossiers seront à retirer au Village fédéral.



87^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION REGLEMENT INTERIEUR

14 - Sécurité

Les participants devront impérativement **respecter le Code de la route** en toutes circonstances et les consignes écrites et verbales des organisateurs et/ou de leurs représentants dûment accrédités.

Chaque participant devra obligatoirement avoir sur lui son bracelet et sa plaque de cadre (intégrant les numéros d'urgence) fixée sur le vélo pour tout problème pouvant intervenir lors des randonnées.

Le port du casque est vivement recommandé et **obligatoire pour les enfants de moins 12 ans**.

L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) sur les circuits est autorisée conformément au règlement de la Fédération française de cyclotourisme et aux normes VAE actuelles. L'usage du vélo avec moteur thermique est strictement interdit. Les contrevenants seront exclus de l'organisation sans possibilité de remboursement.

Pour la randonnée VTT nocturne et la balade nocturne, l'équipement de sécurité est obligatoire (éclairage, gilet haute-visibilité...) et sera contrôlé au départ.

15 – Porte-monnaie électronique

Pour les participants ayant donné leur adresse courriel, un mail d'information sera envoyé quelques jours avant le début de la Semaine fédérale, pour charger le bracelet porte-monnaie électronique. Il vous suffira de créer votre compte sécurisé en allant sur le site : weezevent.com (à la mise en service, 1€ de frais de gestion sera prélevé). Vous pourrez y déposer la somme d'argent que vous souhaitez et le recharger à tout moment pendant la semaine.

Avantages : en gérant vous-même les mouvements financiers de votre compte, vous serez autonome pour la consommation, mais également pour récupérer votre solde à l'issue de la SF. La reprise de votre solde sera ouverte jusqu'au 30 Août 2026.

Nota : si vous le souhaitez, vous pourrez faire le don de votre solde : l'organisateur est partenaire de l'association ADAPEI 53 et s'engage à reverser intégralement les sommes laissées en don pour participer au financement d'équipements cyclistes adaptés pour les bénéficiaires.

16 – Recharge des batteries des VAE

Un service de recharge des batteries des VAE sera proposé au Camping fédéral. Ce service sera facturé 2.50 € par jour. Paiement avec le bracelet du participant.

17 – Dépannage et/ou rapatriement vélo

Un service de rapatriement en cas de panne ou de problème mécanique sera mis en place. Ce service sera facturé forfaitairement au participant à hauteur de 50€.

18 - Responsabilité

La COSFIC 2026 décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des vélos des participants, de leurs accessoires annexes, de leur porte-monnaie électronique. Elle n'assume aucune obligation de garde, ni de conservation des biens.

La COSFIC 2026 met à disposition au village fédéral, sur l'hébergement de plein air et sur les hébergements collectifs, des parcs à vélos. Tous les vélos qui y seront placés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Il est recommandé aux participants de prendre toutes mesures empêchant le vol quand leur vélo n'est plus sous leur surveillance et de souscrire une assurance les garantissant contre le vol de matériel.

19 - Respect des bénévoles

Toutes les Semaines fédérales reposent sur l'investissement et les bonnes volontés. Nos bénévoles doivent être respectés, encouragés en toutes circonstances. Pour que les Semaines fédérales perdurent dans la joie, le partage et la convivialité. Tout manquement pourra engendrer une exclusion, sans remboursement.

J'ai lu et accepte le présent règlement intérieur

(Reporter ici les noms et prénoms de tous les participants figurant sur la page suivante (P4), puis signer)

Participant N° 1 – Nom / Prénom Signature :

Participant N° 2 – Nom / Prénom Signature :

Participant N° 3 – Nom / Prénom Signature :

Participant N° 4 – Nom / Prénom Signature :

Participant N° 5 – Nom / Prénom Signature :

Participant N° 6 – Nom / Prénom Signature :



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION INDIVIDUEL / FAMILIAL

(À lire attentivement pour bien remplir votre dossier d'inscription).

Le Cyclo 1, responsable, est obligatoirement licencié à la Fédération Française de Cyclotourisme ou souscripteur d'un PASS Vélo.

Si vous êtes en famille : c'est le cyclo 1 qui est déclaré comme responsable de famille lors de sa prise de licence à la FFCT qui doit être le responsable.
Attention : vous devez avoir la même adresse de résidence pour vous inscrire sur ce bulletin.

Je suis licencié FFCT ou d'une Fédération étrangère adhérente à l'UECT :

Comité régional (CoReg) : Club :

Département : N° Fédéral de votre club :

	N° LICENCE FFCT ou indiquer PASS Vélo	NOM EN MAJUSCULES	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	Sexe F / M	NATIONALITÉ	PSH * OUI / NON	R = Route V = VTT	VAE OUI / NON
CYCLO N° 1 RESPONSABLE									
PARTICIPANT N° 2									
PARTICIPANT N° 3									
PARTICIPANT N° 4									
PARTICIPANT N° 5									
PARTICIPANT N° 6									

(* PSH : Personne en Situation de Handicap)

Je ne suis pas licencié, je vais souscrire un PASS-Vélo :

Coordonnées du RESPONSABLE LICENCIE ou du DEMANDEUR DU PASS-Vélo :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Portable :

A - Droits d'inscription	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSAB LE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Licencié FFCT ou Fédération étrangère de cyclotourisme adhérente à l'UECT	50 €						
Non licencié à la FFCT (dont PASS Vélo Obligatoire 20€).	70 €						
Conjoint licencié et jeunes de 18 à 25 ans, bénéficiant de la licence "Famille"	25€						
Accompagnateur (non pédalant) non licencié	50 €						
Moins de 18 ans - Licencié FFCT	GRATUIT						
Moins de 18 ans - Non licencié FFCT (PASS VELO obligatoire 20 € inclus)	25 €						
Assurance rapatriement OBLIGATOIRE pour résidents à l'étranger	20€						
SOUS-TOTAUX A							



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION INDIVIDUEL / FAMILIAL

B – Hébergement

HORS ORGANISATION – OUI NON

Pour être regroupé avec les personnes de votre choix dans un même hébergement Collectif ou chez l'habitant proposé par l'organisation ou au Camping fédéral sur un même secteur (ex un regroupement de participants d'un même club)

Nom du GROUPE : _____

B1 – Hébergement Camping fédéral

Forfait obligatoire non réductible pour les 11 jours du **vendredi 31 Juillet 2026- 14 h au lundi 10 Août 2026 14 h.**

NOMBRE D'EMPLACEMENTS

Mettre une croix dans la colonne des cyclos correspondant au type d'hébergement.

	NOMBRE	PRIX	TOTAL	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Tente avec voiture		50 €							
Camping-car ou caravane MOINS de 8 mètres		50 €							
Camping-car ou caravane de PLUS de 8 mètres		90 €							
Cyclo-camping (sans voiture) tente		25 €							
Branchement électrique appareil médical		10 €							
Campeur plus de 18 ans		41 €							
Campeur moins de 18 ans		20 €							
			SOUS-TOTAL B1						

B2 – Hébergement collectif (draps, couverture, couette et traversins ne sont pas fournis. Une alèse jetable est fournie).

Forfait obligatoire NON réductible pour 8 nuits

Du samedi 1^{er} août 2026 10 h au dimanche 9 Août 2026 14 h

	PRIX PAR PERSONNE	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Dortoir 3 à 6 personnes	220 €						
		SOUS-TOTAL B2					

B3 – Hébergement chez l'habitant

	NOMBRE	FRAIS DE GESTION	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Forfait par pers. de plus de 18 ans pour frais de dossier		x 10 €						
			SOUS-TOTAL B3					

Participation financière du cyclotouriste à régler directement au propriétaire hébergeur :

- par nuit sans salle de bain / douche privative : 40 € (couple) – 25 € (pers. seule),
- par nuit avec salle de bain / douche privative : 44 € (couple) – 27 € (pers. seule)
- options (en accord avec l'hébergeur) : petit-déjeuner 8 € - Prestation supplémentaire (Piscine, Recharge VAE, animal) 5 €

Entourer vos souhaits pour nous permettre de vous proposer l'hébergeur qui vous convient.

LA COSFIC NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE L'ÉLOIGNEMENT DU LOGEMENT PAR RAPPORT AU VILLAGE FEDERAL. ELLE SE RESERVE LE DROIT DE LIMITER LE NOMBRE DE PROPOSITIONS.

P5/12



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION INDIVIDUEL / FAMILIAL

B4 - HÉBERGEMENT POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Précisez la demande : _____

FOURNIR UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES PERSONNES NÉCESSITANT UN BRANCHEMENT POUR MATÉRIEL D'ASSISTANCE MÉDICALE.

C - RESTAURATION :

Attention ! **Date limite de réservation 15 juillet**

C1 - Restauration au Village fédéral

Du samedi 1er août 2026 au dimanche 9 août 2026

	PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
▶ Petits-déjeuners (cocher les cases de votre choix)							
Samedi 1 ^{er} août	8 €						
Dimanche 2 août	8 €						
Lundi 3 août	8 €						
Mardi 4 août	8 €						
Mercredi 5 août	8 €						
Jeudi 6 août	8 €						
Vendredi 7 août	8 €						
Samedi 8 août	8 €						
Dimanche 9 août	8 €						
Sous-totaux par participant / Nbre de jours cochés x 8 €							
▶ Nombre de repas du soir (cocher les cases de votre choix)							
Samedi 1 ^{er} août	21 €						
Dimanche 2 août	21 €						
Lundi 3 août	21 €						
Mardi 4 août	21 €						
Mercredi 5 août	21 €						
Jeudi 6 août	21 €						
Vendredi 7 août	21 €						
Sous-totaux par participant / Nbre de jours cochés x 21 €							
Repas de clôture du samedi 8 août	40 €						
Sous-totaux par participant							
▶ Pique-nique à l'hippodrome de Craon							
Jeudi 6 août	18 €						
Sous-totaux par participant							
							SOUS-TOTAL C

C2 - Restauration au Camping fédéral

Une restauration sera également proposée au Camping fédéral le soir, **avec réservation sur place**.
(Nombre de places limité)



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION INDIVIDUEL / FAMILIAL

D – PRESTATIONS VTT & GRAVEL

PRESTATIONS SPECIALES VTT et GRAVEL	PRIX	CYCO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6	
Forfait semaine pour ravitaillement d'appoint.	25 €							
SOUS-TOTAL D								

Les parcours VTT seront accessibles uniquement aux personnes inscrites et possédant un bracelet spécifique qui donnera droit à certains ravitaillements gratuits. Les traces au format « GPX » seront disponibles et un balisage mis en place.

E – ACTIVITES

E1 - Cyclo-découvertes	PRIX	CYCO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Randonnées encadrées permettant de découvrir à bicyclette les richesses patrimoniales de la région. Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac. (68 places maximum – 4 groupes de 17 par jour)							
► Dimanche 2 août							
Eau Tour de Chio	8 h 30 à 17 h	18 €					
► Lundi 3 août							
Archéologie et musée de l'ardoise	8 h 30 à 17 h	18 €					
► Mardi 4 août							
Petit Versailles de la Mayenne et ses gourmandises	8 h 30 à 17 h	18 €					
► Mercredi 5 août							
Au fil de l'eau : de la laine aux couteaux	8 h 30 à 17 h	18 €					
► Vendredi 7 août							
Petite cité de caractère et ses environs	8 h 30 à 17 h	18 €					
► Samedi 8 août							
Découverte du patrimoine de l'Anjou Bleu	8 h 30 à 17 h	18 €					
SOUS-TOTAUX							
							SOUS-TOTAL E1

COMPLET

E2 – Randonnées pédestres	PRIX	CYCO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Randonnées à la journée, encadrées - Repas tiré du sac.							
► Dimanche 2 août – pédestre							
Ménil – passage du bac	8 h 30 à 17 h	15 €					
► Lundi 3 août – pédestre							
Saint-Denis d'Anjou, petite cité de caractère	8 h 30 à 17 h	15 €					
► Mardi 4 août – pédestre							
Segré et Noyseau – le Pays en Anjou Bleu	8 h 30 à 17 h	15 €					
► Mercredi 5 août – pédestre							
Sainte-Suzanne – la cité médiévale (Beaux Villages de France)	8 h 30 à 17 h	15 €					



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION INDIVIDUEL / FAMILIAL

E2 – Randonnées pédestres		PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6	
Randonnées à la journée, encadrées - Repas tiré du sac.									
▶ Jeudi 6 août – pédestre									
Château de Craon – « le petit Versailles » (Possibilité de réserver le pique-nique à l'hippodrome : voir en rubrique restauration)	8 h 30 à 17 h	15 €							
▶ Vendredi 7 août – pédestre									
Château-Gontier sur Mayenne – Le viaduc	8 h 30 à 17 h	15 €							
▶ Samedi 8 août – pédestre									
Départ Origné – vers les Ecluses	8 h 30 à 17 h	15 €							
SOUS-TOTAUX									
								SOUS-TOTAL E2	

E3 – Excursions (cf. détail en annexe en fin de document - P10)		PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Excursions à la journée ou à la demi-journée. Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac. Nombre d'inscrits limité								
▶ Dimanche 2 août								
½ journée – train touristique, Ville historique de Château-Gontier	Départ 10h	15 €						
½ journée – train touristique, Ville historique de Château-Gontier	Départ 15h	15 €						
▶ Lundi 3 août								
½ journée – Visite libre du Refuge de l'Arche	Départ 10h	15 €						
½ journée – Visite de la brasserie Mont-Hardi avec dégustation	Départ 18h	15 €						
Journée – La cité du Lait – et ville de Laval	Départ 8h45	35 €						
Journée – la Maison de la Rivière – Chateaufort Visite d'une asinerie	Départ 8h45	35 €						
▶ Mardi 4 août								
½ journée – AutoTour Ville de Château Gontier	Départ 15h	15 €						
½ journée – Visite de la brasserie Mont-Hardi Avec dégustation	Départ 18h	15 €						
Journée – Segré – visite de la Mine Bleue Et Château de la Lorie	Départ 8h45	35 €						
Journée – Sablé – Musée et biscuiterie Asnière sur Vègre	Départ 8h45	35 €						
Croisière touristique fluviale – Duc des Chauvières	Départ 15h	15 €						
Dîner croisière sur le Duc des Chauvières	Départ 19h	55 €						
▶ Mercredi 5 août								
½ journée – cité de caractère Saint Denis d'Anjou Dégustation de vins du vignoble de la Morinière	Départ 10h	15 €						
½ journée – visite de la coutellerie du Maine- Anjou	Départ 15h	15 €						
Journée – ville de Sablé et musée de la faïence à Malicorne	Départ 8h45	35 €						
Journée – Basilique d'Evron Mésangers et son plan d'eau	Départ 8h45	35 €						



87^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION INDIVIDUEL / FAMILIAL

E3 – Excursions (cf. détail en annexe en fin de document – P10)		PRIX	CYCLO N° 1 RESPONSABLE	PARTICIPANT N° 2	PARTICIPANT N° 3	PARTICIPANT N° 4	PARTICIPANT N° 5	PARTICIPANT N° 6
Excursions à la journée ou à la demi-journée. Visites incluses dans le prix. Repas tiré du sac. Nombre d'inscrits limité								
▶ Jeudi 6 août								
Visite libre au cœur du marché de Château-Gontier		Gratuit						
Visite libre parcours d'exposition Gontierama		Gratuit						
Visite libre Parc de Terra Botanica (Angers)	Départ 8h45	35 €						
▶ Vendredi 7 août								
Journée – Château de Craon Et visite du Musée Robert Tatin	Départ 8h45	35 €						
Journée – Site de Jublains Monastère du Bois Salers Et visite de Fontaine-Daniel	Départ 8h45	35 €						
½ journée – visite de la chocolaterie Réauté	Départ 10h	15 €						
½ journée – visite guidée du Couvent des Ursulines	Départ 15h	15 €						
Dîner croisière sur le Duc des Chauvières	Départ 19h	55 €						
▶ Samedi 8 août								
½ journée – visite guidée du Couvent des Ursulines	Départ 10h	15 €						
½ journée – train touristique Ville historique de Château-Gontier	Départ 15h	15 €						
Journée – Musée du Château de Mayenne Lassay les Châteaux	Départ 8h45	35 €						
Journée – Ville de Sainte Suzanne Moulin à eau de Thévalles	Départ 8h45	35 €						
		SOUS-TOTAUX						
							SOUS-TOTAL E3	

F – ACTIVITES JEUNES

Réservé aux inscrits de moins de 18 ans en rubrique A

Sorties vélo de 8 à 18 ans (licence FFCT obligatoire)	D	L	M	M	J	V	S	PRIX par jour	MONTANT
VELO ROUTE								15 €	
VTT								15 €	
Club jeunes non pédalants de 6 à 10 ans	D	L	M	M	J	V	S	PRIX par jour	MONTANT
9H00 à 17H30								20 €	
Ce tarif comprend les repas de midi (obligatoires) et les activités annexes.								SOUS-TOTAL F	

G – FRAIS DE TRAITEMENT DES DOSSIERS PAPIERS

5 €

TOTAL GENERAL **A + B1 + B2 + B3 + C + D + E1 + E2 + E3 + F + G =** €

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Chèque bancaire à l'ordre de « COSFIC 2026 »

Formulaire à adresser à l'adresse de la COSFIC 2026 précisée ci-dessous

P9/12



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION ANNEXES EXCURSIONS

ANNEXE : INFOS EXCURSIONS (P8/9)

INFORMATION SUR LES EXCURSIONS A LA DEMI-JOURNEE

Dimanche 2 août 2026

- 10h et 15h:
 - Visite de la Ville historique de Château-Gontier en petit train touristique :
 - Rues médiévales et places modernes, l'église romane, les maisons à colombage et hôtels particuliers du XVII^e et XVIII^e siècle, le Cloître des Ursulines.

Lundi 3 août 2026

- 10h :
 - Visite libre du Refuge de l'Arche avec accueil personnalisé
 - Un lieu unique - Avec pour mission le sauvetage et l'accueil d'animaux sauvages exotiques abîmés par la vie, ce sont 1500 animaux à découvrir sur un site de 22ha.
- 18h :
 - Visite guidée de la Brasserie Mont Hardi (25 pers)
 - Brasserie 100% mayennaise, Mont Hardi respecte les traditions mais ose toutes les audaces brassicoles.

Mardi 4 août 2026

- 10h : Visite en car à la découverte des activités et infrastructures culturelles, sportives et économique du territoire.
- 15h : Croisière touristique sur le bateau des Dûcs des Chauvières (Durée: 1h30).
- 18h :
 - Visite guidée de la Brasserie Mont Hardi
 - Brasserie 100% mayennaise, Mont Hardi respecte les traditions mais ose toutes les audaces brassicoles.

Mercredi 5 août 2026

- 10h:
 - Visite guidée de la Petite Cité de Caractère de Saint Denis d'Anjou
 - Un des plus beaux décors médiévaux de l'Ouest de la France. Une maison canoniale, des halles datées de 1509, l'étang de la Morinière, paradis des ornithologues.
- 15h:
 - Visite guidée de la Coutellerie du Haut Anjou – Village de St Sulpice
 - Du couteau pliant aux couteaux de cuisine en passant par le couteau de table : Un savoir-faire à ne pas manquer !

Jeudi 6 août 2026

- Balade au cœur du marché de Château-Gontier sur Mayenne :
 - Producteurs et artisans locaux, plus de 80 exposants vous présentent leurs produits (gastronomie, artisanat, articles vestimentaires, ou encore animaux vivants...).
- Découverte du parcours « Gontierama » des œuvres dans la ville :
 - Le Pays de Château-Gontier, aux côtés du Carré, Centre d'art contemporain d'intérêt national, vous présente un parcours qui s'écrit à partir de la topographie de Château-Gontier sur Mayenne.

Vendredi 7 août 2026

- 10h :
 - Visite guidée de la chocolaterie REAUTE CHOCOLATS
 - Plongez avec délice dans cette visite au cœur de l'atelier de fabrication. Le petit plus de la visite : une dégustation gratuite !
- 15h :
 - Visite guidée du Couvent des Ursulines
 - Aujourd'hui Pôle Culturel du Pays de Château-Gontier. Fondé en 1634 sur la base d'un manoir seigneurial du XV^e siècle, il est complété, à partir de 1642. Le cloître majestueux et l'église de style jésuite fondent la réputation architecturale du couvent.

Samedi 8 août 2026

- 10h :
 - Visite guidée du Couvent des Ursulines
 - Aujourd'hui Pôle Culturel du Pays de Château-Gontier. Fondé en 1634 sur la base d'un manoir seigneurial du XV^e siècle, il est complété, à partir de 1642. Le cloître majestueux et l'église de style jésuite fondent la réputation architecturale du couvent.
- 15h :
 - Visite de la Ville historique de Château-Gontier en petit train touristique
 - Rues médiévales et places modernes, l'église romane, les maisons à colombage et hôtels particuliers du XVII^e et XVIII^e siècle, le Cloître des Ursulines.



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME



FORMULAIRE INSCRIPTION ANNEXES EXCURSIONS

INFORMATIONS SUR LES EXCURSIONS A LA JOURNEE

Lundi 3 août 2026

Laval cité médiévale et Cité du Lait :

- MATIN : Visite guidée de la Cité Médiévale de LAVAL – Au Moyen-Âge, Laval vivait intra-muros, blottie autour de son château et protégée par une ceinture de remparts. Nous vous proposons de pénétrer dans le centre historique et de suivre les empreintes des Seigneurs de Laval.
- APRES-MIDI : découverte de la Cité du Lait – Dans ce musée, le lait est présenté dans ses dimensions culturelle, patrimoniale, industrielle et gastronomique. Vous découvrirez l'ancienne laiterie de Laval fondée en 1933 par André Besnier, à l'origine du Groupe Lactalis, numéro un mondial des produits laitiers.

Savoir-faire au fil de l'eau en Anjou :

- MATIN : Visite guidée de la Maison de la rivière à Châteauneuf sur Sarthe – découvrez l'histoire de la batellerie et de la navigation du bassin de la Maine, depuis les anciennes gabares jusqu'aux chalands modernes.
- APRES-MIDI : Visite de l'asinerie de la Rivière : Lydie et Stéphane Fillodeau vous proposent de découvrir leur élevage de Baudets du Poitou : démonstration de traite d'ânesses, présentation de produits cosmétiques à base de lait d'ânesse, bijoux et articles en feutrine.

Mardi 4 août 2026

A la découverte du patrimoine de l'Anjou :

- MATIN : visite de la Mine Bleue à Noyant la Gravoyère – Site unique en Europe, la Mine Bleue vous propose une aventure insolite à 126 mètres sous terre. En plein cœur de l'ancien site minier, visite guidée dans les galeries et chambres d'extraction de l'ardoise.
- APRES-MIDI : Visite du Château de la Lorie à Segré en Anjou Bleu – Édifié en 1632 à la demande du grand prévôt d'Anjou, il n'a cessé d'être agrandi et embelli par ses propriétaires successifs. Les amoureux d'architecture, de jardins ou encore de chevaux apprécient ce château privé lumineux, où les intérieurs et les extérieurs sont en dialogue permanent.

Gourmandise et patrimoine en Vallée de la Sarthe :

- MATIN : Visite de la biscuiterie la Sablésienne et de son musée – Découvrez les secrets de fabrication de ces biscuits traditionnels qui font la fierté de Sablé-sur-Sarthe et de la région, tout en profitant d'une dégustation gourmande. Puis direction Solesmes pour un pique-nique au cœur d'un cadre naturel apaisant.
- APRES-MIDI : Visite d'Asnières-sur-Vègre, une Petite Cité de Caractère à l'authenticité préservée. Ruelles pittoresques et ses trésors architecturaux, visite commentée du Manoir de la Cour, un lieu emblématique qui vous plongera dans le quotidien de la vie médiévale.

Dîner croisière sur le Duc des Chauvières (19h-22h) :

- Au départ de Château-Gontier sur Mayenne, découvrez les trésors parfois insoupçonnés de la rivière la Mayenne entre patrimoine bâti, faune et flore et fonctionnement des écluses... Une balade toute en douceur au fil de l'eau !

Mercredi 5 août 2026

Balade en Sarthe :

- MATIN : Visite guidée de la Ville de Sablé sur Sarthe – Cité au riche patrimoine et ruelles pleines de charme.
- APRES-MIDI : Visite guidée du Musée de la faïence de Malicorne-sur-Sarthe – visite guidée du Musée de la Faïence, où un guide passionné vous dévoilera les techniques et l'histoire de cet art délicat, suivi d'une démonstration par un par cet céramiste.

Voyagez à travers le temps :

- MATIN : Visite de la basilique Notre Dame de l'Épine d'Evron – Joyau architectural, l'abbatiale d'Evron offre aux visiteurs la possibilité de découvrir de nombreux chefs-d'œuvre : crypte, voûte, peintures murales, chapelles, reliques, vitraux...
- APRES-MIDI : Visite commentée du village de Mézangers et tour du plan d'eau du Gué de Selle : 30 hectares de sous-bois, en bordure d'un étang : Faites le tour de l'étang en suivant un parcours botanique et découvrez les différentes espèces d'arbres présentes sur une distance de 3125 mètres.

Jeudi 6 août 2026

- 10h-16h – TERRA BOTANICA – Angers
- Visite de TERRA BOTANICA – Un havre pour se reconnecter à la nature, la comprendre et donc mieux la défendre. Imaginez-vous au cœur d'un immense jardin luxuriant où poussent plus de 500 000 végétaux. Une expérience unique.

Vendredi 7 août 2026

Le Petit Versailles de la Mayenne et son étrange Musée !

- MATIN : Visite du Château Craon et de son parc – Son architecture inspirée par Versailles lui vaut le surnom de « Petit Versailles de la Mayenne ». En témoignent également les meubles ayant appartenu à Marie-Antoinette et les boiseries finement sculptées des salons. Le vaste parc et son jardin à la française forment un écrin de verdure remarquable à cet ensemble architectural.
- APRES-MIDI : Visite du Musée Robert Tatin à Cossé le Vivien : Entrez dans l'univers unique d'un artiste mayennais de renommée internationale ! Vous y découvrirez l'œuvre de Robert Tatin, venu s'installer en 1962 dans ce petit bout de campagne. Fort de ses voyages, cet artiste, peintre et architecte a réalisé une œuvre monumentale d'exception.

P11/12



87^E SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME

FORMULAIRE INSCRIPTION ANNEXES EXCURSIONS

Bienvenue à Fontaine Daniel et visite du Musée archéologique de Jublains :

- **MATIN** : Visite du Musée archéologique de Jublains – Site archéologique exceptionnel, considéré comme le plus grand et le meilleur témoignage gallo-romain du Grand-Ouest. Préservés par le temps, les vestiges du sanctuaire monumental, des thermes, du théâtre et du grand complexe fortifié, en marge de la ville antique.
- **APRES-MIDI** : visite de Fontaine Daniel, petit village de caractère – Un rêve de village à découvrir sans modération avec sa placette ombragée de grands arbres, pour décor les hauts bâtiments de l'ancienne abbaye cistercienne devenue filature. Monastère du Bois SALAIR : Les sœurs vous ouvriront leurs portes pour vous faire découvrir leur lieu de vie : à la découverte de l'atelier des cierges et des bougies décoratives, leur jardin des simples, et l'utilisation des plantes.

Diner croisière sur le Duc des Chauvières (19h-22h) :

- Au départ de Château-Gontier sur Mayenne, découvrez les trésors parfois insoupçonnés de la rivière la Mayenne entre patrimoine bâti, faune et flore et fonctionnement des écluses... Une balade toute en douceur au fil de l'eau !

Samedi 8 août 2026

Découverte de la Cité médiévale de Sainte Suzanne et du Moulin à eau de Thévalles :

- **MATIN** : Visite de la cité médiévale de Sainte Suzanne un des Plus Beaux Village de France Vous serez enchantés par l'atmosphère médiévale qui règne dans la cité ! Avec ses ruelles pittoresques ornées d'enseignes de tarot, son château qui a défié Guillaume-le-Conquérant, ses moulins à eau, mais aussi le camp des Anglais et le Dolmen des Erves.
- **APRES-MIDI** : Visite du Moulin à eau de Thévalles à Cheméré le Roi : Au pied d'un très beau château du 16^{ème} siècle, ce monument historique présente un mécanisme exceptionnel de 1850 sur 4 niveaux.

Balade à travers les châteaux en Haute Mayenne :

- **MATIN** : Visite guidée du Musée du Château de Mayenne - Un admirable château-fort, bâti sur les vestiges d'un palais carolingien, classé par les historiens comme le plus ancien d'Europe.
- **APRES-MIDI** : Visite guidée de la Petite Cité de Caractère de Lassay-les-Châteaux : Presque deux siècles après Victor Hugo, ils sont toujours là : les vestiges de Bois-Frou, les ruines romantiques de Bois-Thibault et, bien sûr, la puissante majesté du château-fort de Lassay.